SAHARA INFO

N°202

Janvier
Juin
2026

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

50 ANS D'OCCUPATION ET D'EXIL
50 ANS DE RÉSISTANCE ET DE SOLIDARITÉ



ÉDITO

L'association française de solidarité avec le peuple sahraoui (AARASD) était bien représentée à la commémoration des 50 années de la République sahraouie et dès son retour, les nombreux « voyageurs » ont témoigné de l'importance et de la qualité de cet évènement, tant civil que militaire.

Mais l'important est d'alerter tant le droit international va mal.

Le peuple sahraoui et le Front Polisario s'appuient depuis plus de 50 ans sur le droit international pour gagner leur indépendance via l'autodétermination. Au centre des résolutions qui ont construit cet ordre mondial, celui de la décolonisation en particulier, la résolution 1514 de 1960 et la Charte africaine. La résistance sahraouie est de fait « le partenaire » exigeant de cet ordre, mais elle est trahie avec cynisme par tous ceux qui soutiennent l'occupation marocaine du Sahara occidental et bafouent ce droit. Etats-Unis, Espagne, France, Union européenne consolident l'occupation marocaine et empêchent l'application du droit à l'autodétermination. Le rapport des forces serait-il devenu la seule règle et l'opportunisme politique et économique le choix des membres du Conseil de sécurité ?

L'actualité ne nous invite pas à l'optimisme !

Le Maroc avec l'appui des entreprises européennes, pille les ressources du peuple sahraoui et redéfinit désormais ce territoire pour mieux l'intégrer à l'économie mondiale, avec les ressources de la pêche, de l'énergie éolienne et solaire et l'installation de nombreuses entreprises. L'Union européenne se moque des arrêts de sa Cour de justice et profite au mieux du Sahara occidental qui devient rentable.

La partie orientale du Sahara occidental libérée, sous contrôle de l'armée sahraouie, n'échappe pas aux agressions de l'armée marocaine. En effet l'utilisation de drones depuis 2021, y a fait de nombreuses victimes et plus de 80 morts. Pasteurs, orpailleurs, simples voyageurs qui peuvent être sahraouis, mauritaniens ou algériens, sans lien obligatoire avec les militaires sahraouis.
Ce lien ancien des campements de Tindouf avec la partie libérée du Sahara occidental et la Mauritanie, devient de plus en plus dangereux. Situation qui prive le Sahara occidental libéré de toute présence civile et réduit les liens de commerce, d'échanges familiaux si importants pour les réfugiés.

L'Union européenne se moque des arrêts de sa Cour de justice et profite au mieux du Sahara occidental

Aussi avec les Sahraouis des campements, avec ceux des diasporas présentes en Europe, avec les associations du Sahara occupé et les prisonniers politiques, toute notre solidarité et tout notre soutien pour réussir les prochaines batailles vers l'indépendance !

Régine Villemont, 1er mai 2026

25 € annuel - N° ISSN : 0150-262X

RENCONTRE AVEC TALEB ABDELKADER, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RASD



Cette année 2026, la République Sahraouie a commémoré 50 ans de résistance et de construction de son État, avec la pleine participation d'une société exilée qui pourtant tient le choc depuis toutes ces années. Plusieurs membres de notre délégation ont rencontré et interrogé, le Ministre de l'Éducation, Mohamed Taleb Abdelkader, dans la wilaya[1] d'Aousserd.

M. Abdelkader, vous avez été Ministre de l'Intérieur de la RASD, Président du Parlement, Premier ministre, Ambassadeur en Algérie, et vous êtes maintenant Ministre de l'Éducation. Dans quelles circonstances avez-vous fait la connaissance des Amis de la RASD (AARASD) ?
C'est au Mans que j'ai rencontré Régine Villemont, son mari et son fils, en 1982, à l'occasion du jumelage entre Haouza et Le Mans. La ville du Mans était déjà un centre très avancé du soutien à la cause sahraouie. Robert Jarry, son maire a signé la première convention de jumelage d'une ville française avec une « daïra » (commune) des campements de réfugiés sahraouis à Tindouf en Algérie. Une relation d'amitié et de solidarité s'est ainsi établie et consolidée pendant plus de 44 années.

Pouvez-vous préciser cette relation d'amitié et de solidarité de plus de 44 années ?
Alors que la France a pris parti très tôt pour le roi du Maroc, Le Mans a osé abriter une association de soutien au peuple sahraoui (AARASD), signer une convention jumelage, organiser une réunion annuelle de l'EUCOCO, accueillir des enfants réfugiés sahraouis pendant l'été et manifester sa solidarité encore de multiples manières…et ceci malgré les protestations du roi du Maroc !
Je salue ici l'intelligence, le courage et la volonté de Régine Villemont qui n'est jamais restée les bras croisés. Elle a toujours cherché à avancer, à ouvrir des portes pour faire avancer notre cause.

En quoi cette relation a-t-elle été utile pour la RASD ?
Le Mans et l'AARASD ont joué un rôle pionnier dans le soutien à notre cause. L'exemple du jumelage, ou de l'accueil des enfants réfugiés sahraouis ont été des actions avant-gardistes de solidarité. Ils ont ouvert le chemin à d'autres villes françaises, et dans toute l'Europe, engagées notamment avec des conventions de jumelage ou l'accueil des enfants réfugiés sahraouis. Ces décennies d'actions et de lutte ont permis d'ouvrir des chemins pour mieux faire connaître la cause sahraouie.

Les Sahraouis conservent des perspectives optimistes. Parce que la raison et la justice vaincront tôt ou tard.

Comment voyez-vous l'avenir de la RASD ?
Le contexte international est devenu très difficile pour tout le monde. Les normes de l'ordre international sont en train de changer cédant le pas à l'incertitude. Il y a un manque manifeste de visibilité de l'avenir et une géopolitique qui n'a jamais semblé aussi instable. Pourtant l'entente entre les peuples ne peut se passer des paramètres de justice et de démocratie.
Les Sahraouis conservent des perspectives optimistes. Parce que la raison et la justice vaincront tôt ou tard. L'injustice est contre-nature. La RASD est une solution incontournable pour garantir la paix et la stabilité dans cette région. Nous sommes convaincus que le Maroc a des visées expansionnistes qui ne s'arrêtent pas au territoire du Sahara occidental, mais englobe la Mauritanie, le Sahara, etc.
La question du Sahara occidental joue un rôle majeur dans la résolution des conflits et sera un exemple pour l'avenir des peuples.
Nous servons nos intérêts mais aussi ceux du monde entier pour empêcher que les « grands » n'absorbent les « petits ».
Le respect du droit international et des droits de l'homme que nous revendiquons est celui de tous les peuples.

Et quel rôle l'AARASD peut-il encore jouer ?
Le rôle de l'AARSD est toujours aussi important après 50 années d'exil et de lutte. Elle est capable de faire entendre une voix discordante, elle offre une rupture avec la position dominante. Elle sait dire non au Maroc. Dire oui au droit international. Dire oui à l'ONU.
L'AARASD a ouvert des portes, a été un guide, a le mérite d'avoir su affronter les épreuves. Elle peut encore ouvrir de nouvelles portes et servir de guide dans un monde gagné par la cécité.
L'essentiel pour l' AARASD est de ne pas se résigner, de chercher des initiatives, des voies et des moyens pour affronter les difficultés présentes et à venir.
Le pire pour nous tous serait d'accepter la soumission…

Merci M. le Ministre !

1. Les campements de réfugiés sahraouis sont organisés en « wilayas », divisions administratives portant le nom de villes du Sahara occidental.

Entretien réalisé par : **Jacqueline Fontaine et Ariane Vuagniaux**
09/04/26



▶ Photo retrouvée dans nos archives, si importante, si émouvante ! Robert Jarry, maire du Mans et le Maire d'Haouza, viennent de signer la première convention de jumelage entre une daïra sahraouie et une ville européenne.

LE MANS-HAOUZA DE 1982 À 2026

Nouvelle mission réussie à Haouza (Smara), la daïra jumelée avec la ville du Mans depuis 1982.

Cette année 2026, nous avons déposé une dizaine de kg de fournitures scolaires pour l'école primaire et deux grosses valises (40 kg) de médicaments, matériel médical et vêtements de bébés pour le dispensaire dirigé par Nina.
Puis nous avons été chaleureusement reçus par la nouvelle maire, Mme Tawfa Sidi-Ali. Devant des membres du conseil municipal, Nadine Coquillard, responsable du Comité 72 de l'AARASD, lui a remis le don en argent collecté comme chaque année par les militants et sympathisants de la Sarthe.
Promesse a été faite de revenir bientôt.

Rédaction et photos : **Nadine Coquillard**



▶ Mme Tawfa Sidi-Ali, la maire, avec Nadine.

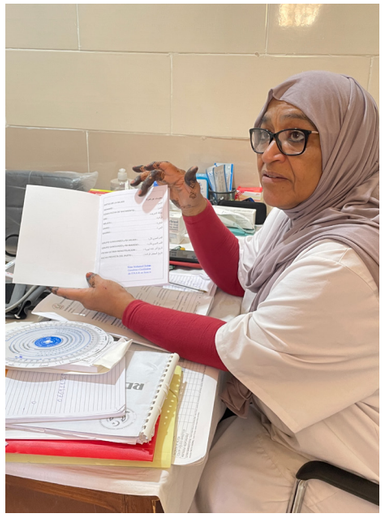

▶ Nina, infirmière, au dispensaire d'Haouza.

UN EXIL DE 50 ANS SUR LA HAMADA DE TINDOUF, L'EXTRÊME DÉSERT, UN DÉFI EXTRAORDINAIRE !

La République sahraouie en exil vient encore de relever cette année 2026, un redoutable défi ! Mettre ses militaires, ses femmes, ses vieux et ses jeunes en action, pour ensemble défiler et montrer aux présents, représentatifs d'une partie du monde, que la bataille pour l'indépendance avec une république vivante, est toujours d'actualité.
Et pourtant rien n'est facile sur la hamada de Tindouf, de récentes inondations et tempêtes de sable en témoignent comme la réduction dramatique des aides humanitaires.

C'était important pour l'AARASD et quelques-uns de ses amis ou amies de participer nombreux à la commémoration des 50 ans de la RASD. Depuis 1976, nous organisons presque chaque année une mission dans les campements. Elles ont été humanitaires, culturelles, politiques et nous ont permis de préparer l'accueil des enfants revenus chaque été depuis 1980. Les campements sont devenus pour nous une seconde maison où il fait bon se retrouver. Pendant toutes ces années, nous avons aussi observé les efforts, les travaux entrepris pour améliorer le quotidien, de la tente fournie par le HCR aux maisons construites aujourd'hui avec un peu de confort, grâce en particulier à l'Algérie qui fournit le courant électrique. Mais ces campements devenus plus confortables sont toujours le lieu de l'exil et soumettent chacun à la précarité et à l'incertitude.



► Les dromadaires accompagnent le peuple sahraoui depuis la nuit des temps. Ce sont eux qui ont porté les premiers combattants sahraouis dans le désert en 1975. Ils ont leur place à chaque moment de la vie des Sahraouis et ne ratent aucun évènement !



► À l'occasion de cette célébration des 50 ans de la création de la RASD, la ferveur du peuple sahraoui en exil pour son indépendance est plus vivante que jamais. Et aussi pour son armée qui fait partie intégrante de la vie quotidienne des familles. Chaque sahraoui sait qu'il doit sa liberté en exil au courage de ces combattants qui sont des David contre le Goliath marocain. D'ailleurs les combattants tombés au combat ne sont-ils pas appelés martyrs ?



► Les femmes sahraouies ont une place particulière dans la société sahraouie. Si les femmes de la génération de l'exil dès 1975 ont démontré des capacités exceptionnelles de résilience, les femmes d'aujourd'hui n'ont rien à leur envier. Elles restent le pilier d'une société fragilisée par l'exil, celles par qui l'inacceptable devient une force. Ici des femmes sahraouies au premier plan, de jeunes policières, et des journalistes pour admirer le défilé de femmes en tenue traditionnelle dansant leurs activités quotidiennes.



► La vivacité de la jeunesse sahraouie a été un moment fort de ce défilé. Elle démontre l'impensable : après 50 d'exil dans un désert rocailleux et inhospitalier ce peuple condamné à l'oubli et la disparition est plus vivant et plus motivé que jamais. C'est l'avenir du peuple sahraoui qui défile ici, ceux qui seront, à n'en pas douter, sur leur terre patrie, les nouveaux habitants d'un Sahara occidental indépendant !

ARCHIVES 1978



► Deux photos de Gerald Bloncourt du deuxième anniversaire de la RASD, Février 1978.



Photos et textes : **Ariane Vuagniaux**
Aousserd, 8-9avril 2026



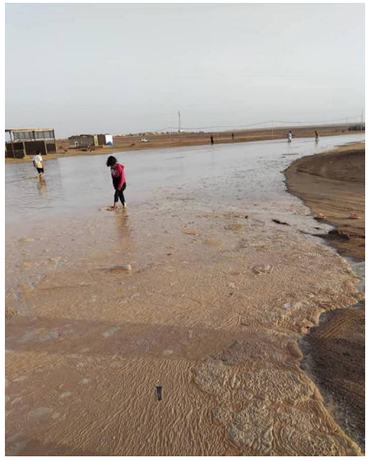





Les 25 et 26 mars 2026, de fortes pluies se sont abattues sur le campement de réfugiés sahraouis de Dakhla (Hamada de Tindouf en Algérie).
Les vallées qui traversent le camp ont débordé, inondant les habitations familiales fragiles et causant d'importants dégâts matériels et alimentaires pour environ 1 500 familles.
Le seul hôpital du camp a également subi de graves dommages et est devenu inutilisable.
Grâce aux efforts de vigilance, aucun décès ni blessé n'a été enregistré parmi les réfugiés.

Le Croissant-Rouge sahraoui estime les besoins urgents à 144 tonnes d'aliments de base (légumineuses, huile, riz, pâtes et sucre) ; 300 tentes pour accueillir les familles sinistrées ; 1 500 kits d'hygiène d'urgence.



Le 30 mars 2026, tempête de sable à Tindouf.

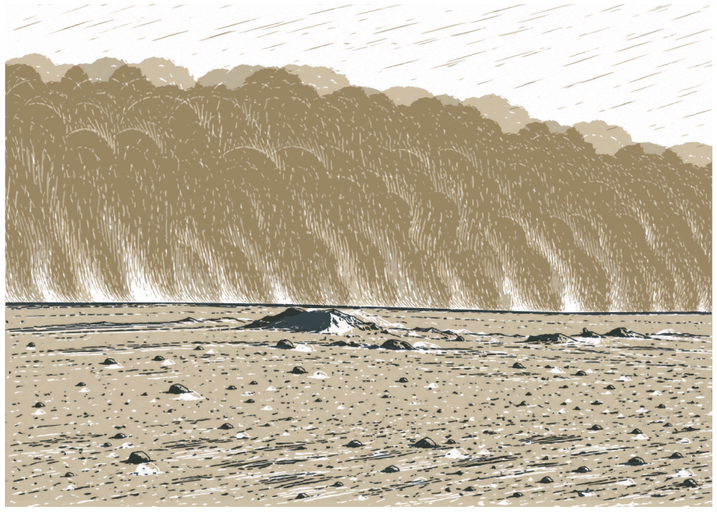

Rédaction : **Fabienne Reberioux**
Sources des photos : **Facebook** / Illustrations : **Elli Lorz**

PLUSIEURS EURODÉPUTÉS S'ADRESSENT À L'AGENCE EUROPÉENNE ECHO

**À la suite de Donald Trump qui a réduit de 30 à 40% les aides humanitaires aux pays du Sud surtout, l'Union européenne vient d'engager les mêmes réductions avec son agence ECHO (chargée de l'aide humanitaire et de la protection civile).
Pour les Sahraouis réfugiés, c'est dramatique, l'aide alimentaire est réduite de près de 30%, des projets d'ONG financés par ECHO sont arrêtés. Les batailles sont aussi à mener auprès de l'UE.**

Lettre envoyée à :
- Hadja Lahbib, Commissaire chargée de l'égalité
- Maciej Popowski, Directeur général ECHO, Commission européenne

Bruxelles, le 9 décembre 2025

Madame la Commissaire,
Monsieur le Directeur général,

Nous, membres du Groupe informel pour la paix et en solidarité avec le peuple sahraoui au Parlement européen, ainsi que d'autres membres du PE, souhaitons exprimer notre profonde préoccupation et notre vive opposition à la récente décision de réduire l'aide humanitaire de l'Union européenne aux réfugiés sahraouis de 9 millions d'euros à 6 millions d'euros.

La décision de la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes de réduire l'aide humanitaire aux camps de réfugiés sahraouis est en contradiction avec la dernière résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, qui demande explicitement une augmentation des fournitures, ainsi qu'avec les appels urgents lancés par le Secrétaire général des Nations unies.

Cette décision intervient à un moment d'une fragilité exceptionnelle, alors que plusieurs agences humanitaires opérant dans les camps de réfugiés sahraouis, en collaboration avec le Croissant-Rouge sahraoui, ont récemment lancé des appels urgents - voir documents joints - soulignant la détérioration rapide de la situation humanitaire. L'insécurité alimentaire, la malnutrition croissante et les graves pénuries de produits de première nécessité menacent désormais la survie quotidienne et la dignité de plus de 173 000 réfugiés sahraouis, qui dépendent presque entièrement de l'aide humanitaire internationale.

Dans ce contexte, la réduction du soutien de l'UE envoie un signal inquiétant et risque d'exacerber une crise déjà grave. L'Union européenne est depuis longtemps un donateur essentiel et fiable pour les réfugiés sahraouis.

1. Reconsidérer la réduction et rétablir le niveau de financement alloué les années précédentes, compte tenu de la forte baisse enregistrée au cours des trente dernières années. (1997-17M /2002-15M 2010-10M/ 2016-9M à 2026-6M)

2. Collaborer avec les partenaires humanitaires dans les camps afin de garantir que l'aide de l'UE réponde efficacement aux besoins urgents identifiés.

3. Clarifier les critères et les raisons qui ont motivé cette décision, en particulier compte tenu des alertes d'urgence officielles émises par les organisations humanitaires.
4. Planifier une visite immédiate de la DG ECHO dans les camps de réfugiés sahraouis afin d'évaluer plus en détail la situation.
Nous restons attachés à un dialogue constructif au sein du Parlement européen et entre les institutions de l'UE. Les réfugiés sahraouis ont enduré près de cinq décennies de déplacement. À un moment où leur situation s'aggrave, l'UE ne doit pas se dérober à ses obligations humanitaires.

Nous vous remercions de votre attention et attendons avec impatience votre réponse rapide.

Cordialement.

En novembre 2025, un consortium de 19 ONG actives dans les camps de réfugiés sahraouis avait alerté la DG d'ECHO sur les conséquences de la coupe budgétaire européenne de 30 %.

*« Ces coupes ont déjà un impact considérable sur la capacité d'intervention humanitaire des ONG et engendrent d'énormes difficultés sur le terrain. Nous constatons déjà des effets directs sur les indicateurs clés des secteurs vitaux, comme en témoignent les taux élevés de malnutrition relevés lors de la dernière enquête nutritionnelle. **L'aide disponible aujourd'hui ne couvre même pas les besoins les plus élémentaires. L'opération humanitaire n'est plus en mesure de renforcer les systèmes ni d'étendre les services ; elle se limite au strict minimum, et ce minimum est menacé d'effondrement.** La situation est extrêmement grave : des activités essentielles telles que la distribution d'eau ne seront plus financées d'ici 2026, et les conséquences pourraient être catastrophiques. [...] Le manque de financement ne se contente pas de réduire les services ; il exacerbe les inégalités, affaiblit les capacités et met des vies en danger.*
***Il ne s'agit pas d'améliorer la capacité de réponse, mais d'empêcher l'effondrement de l'opération humanitaire dans les camps de réfugiés sahraouis.** »*

Signataires :
Andreas SCHIEDER (S&D),
Oihane AGIRREGOITIA (Renew),
Jaume ASENS LLODRÀ (Greens/EFA),
Pernando BARRENA (The Left),
Lynn BOYLAN (The Left), Per CLAUSEN (The Left),
Estrella GALÁN (The Left),
Elisabeth GROSSMANN (S&D),
Elisabeta GUALMINI (S&D),
Martin GÜNTHER (The Left), Hannes HEIDE (S&D),
Rudi KENNES (The Left),
Vicent MARZÀ (Greens/EFA),
Ana MIRANDA PAZ (Greens/EFA),
Irene MONTERO (The Left)
João OLIVEIRA (The Left),
Vladimir PREBILIČ (Greens/EFA),
Evelyn REGNER (S&D),
Isabel SERRA (The Left),
Günther SIDL (S&D)

ENTRETIEN AVEC MOHAMED ALI ZÉROUALI, REPRÉSENTANT DU FRONT POLISARIO EN FRANCE

Depuis trois ans, Mohamed Ali Zérouali est présent en France, où il assure une présence politique et humaine de tous les instants. À l'occasion des 50 ans de notre association et de la RASD, il nous a paru essentiel de recueillir son point de vue.



Le cinquantième anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique est à la fois un moment de fierté et un moment de réflexion.
Lorsque la RASD a été proclamée en 1976, dans des conditions d'exil et de guerre, beaucoup pensaient qu'il s'agissait d'un acte symbolique, fragile et temporaire. Cinquante ans plus tard, la réalité est tout autre : la République Sahraouie existe, elle dispose d'institutions, elle est reconnue par de nombreux États et elle est membre fondateur de l'Union africaine.

Pendant ce demi-siècle, notre peuple a réussi à construire les bases d'un État dans des conditions extrêmement difficiles. Dans les camps de réfugiés, des systèmes d'éducation et de santé ont été mis en place, une administration a été organisée, et une vie politique pluraliste s'est développée.

Mais cet anniversaire rappelle également l'injustice persistante : cinquante ans après la décolonisation inachevée du Sahara occidental, le peuple sahraoui attend toujours l'exercice de son droit fondamental à l'autodétermination et à l'indépendance.
C'est donc un anniversaire marqué à la fois par la fierté de la résistance et par la détermination à poursuivre la lutte jusqu'à la liberté totale.

Lorsque la RASD a été proclamée en 1976, dans des conditions d'exil et de guerre, beaucoup pensaient qu'il s'agissait d'un acte symbolique, fragile et temporaire.

Le processus politique sous l'égide des Nations unies demeure dans une phase complexe et fragile, mais il n'est ni abandonné ni dépassé.
Les récents contacts et consultations menés avec l'implication des Nations unies et des États-Unis ont démontré qu'une dynamique diplomatique subsiste et qu'il existe une volonté internationale de relancer un processus crédible.

La résolution adoptée par le Conseil de sécurité en octobre 2025 a parfois été présentée, de manière prématurée, comme une victoire diplomatique du Maroc. En réalité, ce texte réaffirme des principes fondamentaux qui restent au cœur de toute solution durable : il confirme que les deux parties au conflit sont le Maroc et le Front Polisario, que la solution doit être politique et négociée sous l'égide exclusive des Nations unies, et surtout qu'elle doit garantir le droit inaliénable du peuple Sahraoui à l'autodétermination.
Les échanges récents n'ont en rien modifié ce cadre.
Ils confirment au contraire que toute tentative d'imposer une solution unilatérale, y compris sous la forme du projet d'« autonomie » marocain présenté comme unique option, ne saurait se substituer au processus onusien ni au droit international.

Dans ce contexte, l'enjeu principal est aujourd'hui de transformer les contacts récents en un véritable processus de négociation substantiel, sérieux et de bonne foi.
Le Front Polisario réaffirme sa disponibilité à s'engager dans cette voie, dès lors qu'elle respecte clairement les paramètres internationaux établis et qu'elle ouvre la voie à une expression libre et authentique de la volonté du peuple Sahraoui.

Il convient toutefois de mettre en garde contre certaines tentatives et manœuvres visant à contourner ce cadre légal et politique, en cherchant à marginaliser la question centrale de l'autodétermination. Toute démarche qui viserait à passer outre ce droit fondamental ne ferait que prolonger le conflit et compromettre les perspectives de paix.
En définitive, aucune solution juste et durable ne pourra être imposée de l'extérieur ou décidée sans le consentement du principal concerné. Le dernier mot revient au Peuple Sahraoui, et au Peuple Sahraoui seul.

La scène internationale connaît aujourd'hui de profondes recompositions. Les rapports de force évoluent et les intérêts géopolitiques jouent un rôle croissant dans la gestion des conflits.
La question du Sahara occidental n'échappe pas à ces dynamiques. Certains États tentent de privilégier des approches « pragmatiques » ou géopolitiques au détriment du droit international.

Cependant, il est important de rappeler un fait essentiel : juridiquement et politiquement, le Sahara occidental demeure un territoire non autonome en attente de décolonisation.
Cette réalité est reconnue par les Nations unies depuis des décennies.
Malgré les pressions diplomatiques et les campagnes de désinformation, la base juridique du conflit reste intacte : le peuple sahraoui a le droit de décider librement de son avenir.
C'est pourquoi nous restons convaincus qu'une solution durable ne pourra être trouvée qu'à travers le respect du droit international et non par la politique du fait accompli.

La situation humanitaire est extrêmement préoccupante.
Depuis plusieurs années, nous assistons à une réduction progressive de l'aide internationale destinée aux réfugiés sahraouis. Les financements du HCR et de plusieurs partenaires humanitaires ont diminué de manière significative, ce qui a un impact direct sur la sécurité alimentaire et les conditions de vie dans les camps. Il faut rappeler que ces populations vivent en exil depuis près de cinquante ans dans un environnement désertique extrêmement difficile.

Malgré ces conditions, la société Sahraouie a réussi à maintenir une organisation sociale remarquable, fondée sur la solidarité, l'éducation et la participation des femmes à la vie publique. Mais cette résilience ne peut pas remplacer indéfiniment l'engagement de la communauté internationale.
Il est urgent que les partenaires humanitaires renforcent leur soutien, car derrière les statistiques il y a des familles, des enfants et des générations entières qui vivent dans l'attente d'une solution politique.

Ce qui demeure remarquable, c'est la fidélité du peuple Sahraoui à son projet national et à son identité politique, malgré la durée de l'exil.

L'expérience des camps de réfugiés sahraouis est souvent mal comprise. On les imagine comme de simples espaces de survie humanitaire. En réalité, ils sont aussi un espace de construction politique et sociale.
Dès le début de l'exil, le peuple Sahraoui a fait le choix d'organiser une société structurée : des écoles ont été créées, des institutions locales ont été mises en place, et une culture politique fondée sur la participation collective s'est développée.
Cette expérience a permis l'apprentissage d'une forme de démocratie adaptée aux réalités sahraouies, où les décisions collectives, la représentation locale et le rôle central des femmes occupent une place importante.
Bien sûr, après cinquante ans, de nouvelles aspirations apparaissent, notamment chez les jeunes générations. Les échanges avec la diaspora en Europe et avec les Sahraouis vivant dans les territoires occupés contribuent également à faire évoluer les attentes et les perspectives.

Mais ce qui demeure remarquable, c'est la fidélité du peuple sahraoui à son projet national et à son identité politique, malgré la durée exceptionnelle de l'exil.

Le mouvement de solidarité joue un rôle essentiel. Depuis cinquante ans, les amis du peuple sahraoui, et en particulier l'AARASD, ont contribué à maintenir la visibilité internationale de notre cause.
Dans les moments où les grandes puissances préféraient détourner le regard, la solidarité citoyenne a permis de rappeler que la question du Sahara occidental est avant tout une question de droit et de justice.
Aujourd'hui, ce rôle reste fondamental. Il s'agit à la fois de lutter contre la désinformation, de défendre le respect du droit international, de soutenir les actions humanitaires et de sensibiliser l'opinion publique.
La solidarité internationale n'est pas seulement un soutien moral. Elle est aussi une force politique capable d'influencer les débats publics et les décisions des gouvernements.
L'histoire de la cause sahraouie montre que cette solidarité a toujours été un facteur décisif.

Rédaction : **Mohamed Ali Zérouali**

LE VATICAN RESTE ATTENTIF AU RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL

Le pape Léon XIV vient d'effectuer un voyage en Algérie berceau de saint Augustin, le maître à penser des Augustiniens, la congrégation dont il est membre.
La première visite d'un pape dans ce pays, le Maroc ayant déjà reçu Jean Paul II et François revêt bien sûr une grande importance en ce début de pontificat.

C'est une visite à la rencontre des catholiques d'Algérie et du peuple algérien.

La paix est bien au coeur du Pontificat de Léon XIV.

Je rentre d'Alger où j'ai rencontré Mgr Vesco, le Cardinal d'Alger, pour l'informer de la situation des prisonniers politiques sahraouis dont les familles sont sur le sol algérien et pour voir comment cette question pourrait être abordée au niveau du Ministère des Affaires Etrangères au Vatican pour une intervention éventuelle auprès du Maroc. Il a pu donner au Secrétaire du Pape la lettre que je lui ai remise.

Je l'ai aussi alerté sur les négociations en cours qu'il suit avec intérêt.

Il m'a fait part de la pression organisée par le Maroc non seulement sur l'Eglise au Maroc mais aussi sur la Préfecture apostolique de Laâyoune qui est rattachée directement au Vatican depuis sa création en 1957 du temps du Rio de Oro.

Deux églises sont encore en service l'une à Laâyoune et l'autre à Dakhla . Une équipe de prêtres vit à Laâyoune dont le responsable est un espagnol. Leur rôle est strictement limité à une présence pastorale. Les fidèles sont essentiellement des membres de la MINURSO comme j'ai pu le voir lors de mes voyages là-bas...

La question du peuple sahraoui est présente dans chacune des réunions de la CERNA-Conférence des Evêques de l'Afrique du Nord.



► Le pape François reçoit en italie des enfants sahraouis dans le cadre des « vacances pour la paix », été 2018.

Rédaction : **Claude Mangin**

LE SAHARA OCCIDENTAL À LA SEMAINE ANTICOLONIALE ET À L'ENS

En mars, la participation d'Ahmedna Abdi M'Barek à deux tables rondes a permis d'inscrire la cause sahraouie dans le milieu universitaire à Paris puis dans un festival anticolonial.

Le 24 mars 2026, à l'École Normale Supérieure de Paris, une table ronde consacrée à l'accaparement des ressources a fait dialoguer savoirs académiques, parole militante et analyse géopolitique. Au centre des échanges : le Sahara occidental et le Soudan, deux terrains où les ressources naturelles cessent d'être de simples richesses pour devenir des instruments de domination, de guerre, de normalisation et de dépossession. Organisée dans le cadre du cycle « Écologies décoloniales et internationalistes », la rencontre a réuni Ahmedna Abdi, porte-parole de la Jeunesse Active Sahraouie, Sébastien Boulay, anthropologue spécialiste de l'Ouest saharien, et Hamad Gamal, cofondateur du média franco-soudanais Sudfa. La soirée a vite dépassé le registre environnemental classique : il ne s'agissait pas seulement de parler d'écologie, mais d'interroger les rapports de pouvoir qui se cachent derrière les mots de transition énergétique, de développement durable et d'investissement responsable.

Ahmedna Abdi a rappelé que l'exploitation des ressources du Sahara occidental ne peut être comprise hors du contexte d'occupation et d'absence de consentement du peuple sahraoui. Il a mis en lumière une mécanique politique précise : l'économie n'est pas seulement prédatrice ; elle sert aussi à rendre l'occupation visible comme normale, moderne et parfois même désirable. Le greenwashing devient alors un langage de légitimation.

Sous les mots « renouvelable », « durable » ou « responsable », se cache la dépossession d'un territoire, de ses richesses et du droit d'un peuple à décider de son avenir.

Projets solaires ou éoliens développés par le Maroc dans les territoires occupés sont présentés comme des vitrines de modernité écologique, alors qu'ils participent à l'intégration économique du territoire dans un système de domination.

Comme la pêche, le phosphate et maintenant le tourisme qui suivent la même logique : effacer le sujet politique sahraoui, vendre le territoire comme marocain, transformer l'occupation en produit exportable.

« Un territoire occupé ne devient pas juste parce qu'on le transforme en carte postale. » Sébastien Boulay a replacé cette analyse dans l'histoire longue du Sahara occidental. Il a rappelé que la résistance sahraouie n'est pas seulement diplomatique ou juridique : elle est également culturelle. La poésie sahraouie engagée est un langage de dignité et de transmission.

Hamad Gamal a élargi la réflexion au Soudan, montrant comment l'abondance des ressources peut devenir un facteur de guerre, de fragmentation et d'ingérence.

Les échanges avec le public ont confirmé la portée de la conférence. Une conclusion s'est imposée avec force : aucune transition ne peut être juste lorsqu'elle repose sur la dépossession. Tant que les ressources du Sahara occidental seront exploitées sans le consentement du peuple sahraoui, il ne pourra être question ni de développement juste, ni d'écologie véritablement éthique.

Le 28 mars 2026, dans le cadre de la Semaine anticoloniale et antiraciste, la participation d'Ahmedna Abdi M'Barek à la table ronde « Des États en guerre contre leur peuple » a permis d'inscrire la cause sahraouie au cœur d'un espace de luttes anticoloniales, antiracistes et internationalistes en France.

Dans un contexte français où le Sahara occidental demeure trop souvent invisibilisé, elle a rappelé une évidence historique et morale : aucune conscience anticoloniale sérieuse ne peut ignorer la dernière colonie d'Afrique. Au XXIe siècle, il reste inacceptable qu'un peuple africain soit privé de sa terre, de sa liberté, de sa voix et de son droit fondamental à l'autodétermination.

La cause sahraouie ne doit pas être enfermée dans quelques cercles militants spécialisés ni abandonnée aux seules arènes diplomatiques. Elle doit vivre dans les universités, les associations, les syndicats, les espaces antiracistes, les mouvements de jeunesse et les lieux de transmission politique. Porter le Sahara occidental dans ces espaces, c'est briser le silence, élargir la solidarité et rappeler que cette lutte appartient pleinement aux combats de notre temps.

L'intervention a aussi restitué les grands repères du conflit. Depuis des décennies, des générations vivent dans les campements de réfugiés sahraouis à Tindouf, dans des conditions marquées par l'exil, la précarité et la dépendance à l'aide humanitaire. Mais ces campements ne sont pas seulement des lieux de souffrance : ils sont aussi des espaces de résistance, de mémoire, d'organisation collective et de dignité politique.

L'un des moments les plus forts a porté sur la situation dans les territoires occupés. Ahmedna Abdi a rappelé que l'occupation ne se limite pas à une domination territoriale : elle se traduit par une répression quotidienne contre celles et ceux qui défendent l'identité sahraouie, les droits humains et l'autodétermination. Surveillance, restrictions des libertés, criminalisation de la parole politique, pression sur les familles, les militants et les prisonniers : l'occupation cherche à rendre dangereuse l'existence même d'une voix sahraouie.

Le Sahara occidental occupé est une prison à ciel ouvert pour celles et ceux qui osent dire, brandir un drapeau, chanter une identité, ou simplement exister comme Sahraouis.

Cette dénonciation s'inscrit dans un cadre plus large : les violations des droits humains commises contre les Sahraouis dans les territoires occupés sont régulièrement signalées par des organisations internationales. En rappelant ces alertes, l'intervention a montré que la parole sahraouie n'est ni isolée ni périphérique : elle rejoint des constats répétés sur les atteintes aux libertés fondamentales, à l'intégrité physique des militants et au droit des peuples à vivre sans occupation ni peur.

La table ronde a également permis de replacer la cause sahraouie dans une histoire africaine et internationaliste. À travers l'échange avec Marie Ranjanoro, l'intervention a rappelé le rôle pionnier de Madagascar dans la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique et l'importance des solidarités africaines dans les luttes de libération.

La présence de Sofien Makhloufi a, elle aussi, souligné les liens croissants entre jeunesses sahraouie et tunisienne, notamment dans les mobilisations internationales pour la justice, les libertés et les droits des peuples.

En définitive, cette participation a rappelé que le Sahara occidental ne peut rester à la marge des espaces anticoloniaux. Il ne peut y avoir de lecture complète des réalités coloniales contemporaines sans intégrer pleinement le cas sahraoui. Faire entendre cette voix, c'est refuser l'effacement ; c'est affirmer que la solidarité n'a de sens que lorsqu'elle rejoint les peuples que l'histoire officielle tente de rendre invisibles.

Rédaction : **Ahmedna Abdi M'Barek**

DÉLÉGATION HAVRAISE DU « CAMION CITERNE » À LAGUERRA, DU 24 MARS AU 1ER AVRIL 2026

En cette fin de mars 2026, l'association Camion-Citerne a organisé une délégation vers La Guerra, daïra des campements de réfugiés sahraouis, avec laquelle nous entretenons des relations anciennes et presque familiales, puisque chaque été nous accueillons au Havre, ses enfants, un jumelage entre notre association et cette daïra.

La délégation était composée de 7 personnes dont 5 amis et soutiens de longue date, membres du CSE de l'entreprise SIDEL. Trois d'entre eux allaient découvrir pour la première fois la réalité des campements.

L'envie d'aller à la rencontre de ce peuple sahraoui dont on parle si peu était très forte !

Nous ne sommes pas arrivés les mains vides : 14 gros colis pesant 23 kg chacun, la collecte nous permettant de sensibiliser beaucoup de monde et de rendre compte à notre retour.

Nous avons été accueillis toute la semaine dans la maison de Laala, à La Guerra où nous partageons le thé si important chez les Sahraouis et toujours occasion de riches et joyeux échanges.

Découvrir la vie dans les campements et retrouver amis et familles connues sont nos deux premiers objectifs.

Nous allons d'abord à la mairie où les trois enfants, Fatimatou, Censia et Eida, venus l'été dernier au Havre nous attendent, heureux de nous retrouver. C'est Madame Soukeina, actuelle maire de La Guerra avec son Conseil qui nous accueille et transmets à la délégation les informations importantes.

Depuis notre dernière visite en 2024 les murs de la grande salle de la mairie ont été décorés, un dessin représentant deux phoques, emblème « marin » de La Guera, ville au bord de l'Atlantique ainsi que la photo du prisonnier sahraoui Sid Ahmed M'JAYED de Gdeim Izik, que les habitants de la daïra parrainent. Ces images disent tout de l'occupation du Sahara occidental et des liens entretenus par leurs habitants exilés depuis 50 ans, qui n'oublient pas leur pays et soutiennent les prisonniers politiques.

Notre deuxième jour est consacré au Musée de la Résistance, avec son guide, Paco.

C'est ici, que l'histoire sahraouie prend tout son sens. Autour de la maquette du mur marocain (2700 km), nos amis qui visitent les campements pour la première fois prennent la mesure de l'omerta qui règne en France tant sur l'occupation du Sahara occidental que sur la résistance de son peuple 50 ans d'exil, alors que toutes nos rencontres et visites témoignent d'une organisation étonnante en dépit de la dureté des lieux et de l'exil. Pour nos amis c'est un choc et une grande émotion.

Hôpital, dispensaire, crèche, école, tous ces équipements témoignent des priorités des campements. Les visites de la Télé- RASD, du siège du Croissant rouge ou la rencontre avec le Secrétaire du syndicat Ugtsario, et avec l'AFAPREDESA (DH) racontent aussi la densité des institutions politiques ou culturelles.

Nous sommes admiratifs, et comme à chaque fois que nous revenons des campements où nous sommes toujours accueillis avec générosité, merci à Fadel, notre accompagnateur, nous repartons avec la conviction que la lutte des sahraouis pour leur liberté est aussi la nôtre.« Parler, ne pas être complice du silence de ceux qui savent et se taisent » (Paco). Prochain rendez-vous, l'accueil des enfants sahraouis cet été 2026, au Havre.



Rédaction : **Joëlle Toutain**

Secours populaire, Éclaireurs de France depuis 1990, une solidarité incroyable tout près de Dunkerque !

Au centre de cette forte et longue solidarité, Christian Hogard, devenu avec les années, un membre éminent de la grande famille sahraouie. Cette année 2026, il est parti avec une importante délégation dans les campements sahraouis, dans la willaya d'El Aïoun en particulier, pour retrouver les acteurs d'un projet agricole de trois ans, piloté par Salek Saluh. Retrouver des amis mais surtout constater les résultats : une grande ferme qui produit des légumes et un élevage de chameaux et de moutons

La fédération du Nord du Secours populaire français, bien représentée s'est engagée pour trois ans avec un soutien matériel et financier tout comme la Boutique solidaire de Loon plage et les Éclaireuses Éclaireurs de France de Loon plage. Tous les membres de la délégation ont vraiment été impressionnés par la mise en œuvre de cette ferme dans un milieu si difficile et sont repartis forts de nouveaux projets : trente enfants sahraouis à nouveau accueillis cet été au Village Copain du monde avec leurs dix accompagnateurs, coopération avec l'école primaire visitée et appui à l'hôpital régional d'El Aïoun.

« Notre séjour s'est terminé en beauté, aux côtés du Ministre de la Culture, où nous avons assisté à un concert et à une représentation théâtrale de grande qualité. »

À bientôt les enfants !



Rédaction : **Régine Villemont**

CADMIUM : LA RELATION FRANCE-MAROC FAIT DES RAVAGES

Derrière le scandale sanitaire du cadmium en France, une réalité occultée : l'exploitation des phosphates au Sahara occidental. De la mine de Boukraa aux champs européens, une chaîne d'approvisionnement qui relie contamination, dépendance agricole et violation du droit international.

Depuis la publication, en mars 2026, d'un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses), la question du cadmium s'est imposée dans le débat public français. Ce métal lourd, classé cancérogène depuis plus de trente ans, est aujourd'hui présent de manière préoccupante dans les sols agricoles… mais aussi dans la chaîne alimentaire et dans l'organisme humain. Plusieurs responsables politiques dénoncent un véritable « scandale d'État ».

L'engrais phosphaté est utilisé massivement en agriculture. La France en importe près de 95 % auprès du Maroc qui vend un phosphate avec des teneurs en cadmium plus élevées.
À l'échelle européenne, les choix d'approvisionnement varient fortement. Nos voisins diversifient leurs sources ou se tournent vers des gisements présentant des teneurs plus faibles en cadmium, notamment en Finlande.
La France présente ainsi des taux d'imprégnation au cadmium supérieurs à la moyenne européenne, en lien notamment avec sa dépendance quasi exclusive aux engrais phosphatés vendus par le Maroc.

En 2025, l'Agence française de développement (AFD) a accordé un prêt record de 350 millions d'euros à l'Office chérifien des phosphates (OCP). Officiellement destiné à soutenir la « décarbonation » du groupe, ce financement - le plus important jamais accordé par l'AFD à une entreprise - a suscité en interne critiques, désaccords et inquiétudes.
Ce prêt intervient à la suite de la visite d'Emmanuel Macron au Maroc et de son soutien au plan marocain pour le Sahara occidental. En avril dernier, l'ambassadeur de France à Rabat, Christophe Lecourtier, a d'ailleurs été nommé à la tête de l'AFD.

Depuis des décennies, une partie des phosphates vendus par l'OCP provient de la mine de Boukraa en territoire occupé. Une mine exploitée illégalement par l'occupant et du phosphate acheté par la France, en violation du droit international.
Ainsi, cette crise ne se limite pas à une question de santé publique. Elle met en lumière une chaîne de production qui relie directement les champs français à un territoire occupé, et à une économie extractive au cœur d'enjeux de souveraineté et de colonisation.



► Vue sur la mine de Boukraa, depuis le terrain de foot en bordure de l'ancien village construit par les espagnols.



► Les travailleurs marocains résident dans ce complexe fermé, comprenant des logements, une école et un supermarché. Ce complexe est protégé par des caméras et des guérites de surveillance.



► Barraque dans l'ancien village espagnol de Boukraa. C'est ici qu'habitent les travailleurs sahraouis.



► Tortue morte sur la plage, près du quai pour l'exportation du phosphate d'El Marsa, dans une zone soumise aux rejets industriels du minerai.

Cette relation France-Maroc révèle comment des logiques économiques et diplomatiques peuvent primer sur les impératifs sanitaires et sur le respect du droit international.

Face à cela, une question s'impose : peut-on continuer à fermer les yeux sur l'origine et les conséquences de ces importations ? Et si cette crise sanitaire obligeait aussi à regarder autrement la situation du peuple sahraoui ?

À DÉCOUVRIR :
► Médiapart, Jade Lindgaard, Cadmium : l'Agence française de développement a ignoré les alertes, 21 avril 2026.

Rédaction et photos : **Elli Lorz**

LECOURTIER - AU COEUR DU VIRAGE DIPLOMATIQUE

Deux extraits de l'audition de l'ambassadeur Lecourtier du 8 avril devant la Commission des affaires étrangères pour sa nomination au poste de directeur général de l'AFD (Agence Française de Développement).

Dominique Voynet (EcoS): « Vous dites que vous veillerez à sanctuariser l'aide aux pays les moins avancés (PMA) mais vous ne citez qu'un seul exemple : celui du Maroc, premier partenaire de l'AFD, qu'on ne peut pas considérer comme un PMA et où les projets financés par l'AFD n'ont pas toujours été conformes aux objectifs de développement durable (ODD).(…) Je ne citerai pas Spinoza mais ce que l'on apprend en première année de médecine : « Primum non nocere » (D'abord ne pas nuire). Quels choix comptez-vous faire ?
(…) Par ailleurs, compte tenu de votre rôle dans le rapprochement franco-marocain de ces dernières années, comment comptez-vous garantir que les investissements de l'AFD au Sahara occidental s'inscriront dans le strict respect du droit international, des résolutions des Nations unies et du droit à l'autodétermination des peuples, notamment du peuple sahraoui, que reconnaît l'Union européenne ? À l'heure où l'on réduit les moyens pour les pays les plus pauvres, il est essentiel que chaque euro engagé le soit dans un cadre juridiquement incontestable et conforme à la vocation première de l'AFD ».

Christophe Lecourtier: « S'agissant du Sahara occidental, l'AFD a élaboré avec beaucoup de précautions une doctrine, d'ailleurs conforme à celle de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui indique qu'un territoire non autonome ne peut subir la double peine de son statut juridique international et de sa mise à l'écart, de ce fait, des bailleurs de fonds et des projets de développement international. J'ai été particulièrement attentif, en tant qu'ambassadeur, à ce que l'AFD sélectionne, pour le Sahara occidental, les projets qui bénéficient aux populations locales – l'expression correspond à la terminologie onusienne. Je peux vous garantir que ces projets, généralement négociés avec les conseils régionaux élus, n'affectent en rien les ressources limitantes, par exemple minérales, mais poursuivent des objectifs de développement, de transition énergétique et de dépollution qui, je le répète, bénéficient intégralement aux populations locales ».
(…)
M. Jean-Paul Lecoq (GDR): « Monsieur l'ambassadeur, nous célébrons aujourd'hui le cinquantième anniversaire de la République arabe sahraouie démocratique. Vous avez beaucoup pris l'exemple du Maroc pour montrer que l'AFD peut être à la fois un outil de développement des entreprises françaises et un outil diplomatique. Je considère pour ma part que nous avons perdu notre âme dans le renforcement de l'amitié franco-marocaine. Je lirai vos futurs mémoires pour savoir quel rôle vous avez joué dans la reconnaissance, par le président de la République, de la marocanité du Sahara occidental.
Mon groupe et mon parti considèrent que l'aide publique au développement doit d'abord être un outil de solidarité internationale, sans exigence de retour sur investissement ni d'intérêt diplomatique. L'AFD est un outil humaniste ! Nous nous opposons fermement à sa dérive vers des usages diplomatiques et d'influence. Si nous choisissons de ne pas accorder notre aide à un gouvernement assassin ou qui maintient la peine de mort, cela doit être au nom de nos valeurs, pas de nos intérêts ! Ce n'est pas la même chose, même si nous avons aussi un intérêt à défendre nos valeurs… Parce que vous souhaitez diriger l'AFD en appliquant les orientations de notre gouvernement, que nous ne partageons pas, nous ne soutiendrons pas votre candidature ».

Christophe Lecourtier : « Je ne commenterai pas votre conclusion, que je respecte tout à fait. Pour ma part, je suis convaincu qu'il est manichéen d'opposer valeurs et intérêts : à charge pour nous de démontrer que, dans la majeure partie des cas, nos valeurs n'entrent en contradiction ni avec nos intérêts, ni avec ceux du partenaire. (…) S'agissant du Sahara occidental, tous nos projets bénéficient aux populations locales. Je l'ai déjà dit tout à l'heure et je peux vous le prouver ».

Juillet 2021 : Révélations sur l'espionnage marocain visant les téléphones de responsables politiques français. C'est le début d'une nouvelle brouille franco-marocaine.

Décembre 2022 : Christophe Lecourtier est nommé ambassadeur au Maroc.

21 mars 2024 : Déclarations de l'ambassadeur Lecourtier à l'Université de Rabat : « Nous avons, en 2007, été extrêmement complices dans l'élaboration du plan d'autonomie » et « nous étions les premiers à dire qu'il s'agit d'une très bonne solution ». À l'image d'un « grand oral », il y délivre un message : Paris a compris que la question du Sahara occidental est existentielle pour Rabat. Il prépare le terrain du rapprochement diplomatique pour mettre fin à la brouille.

30 juillet 2024 : Emmanuel Macron adresse une lettre officielle au roi Mohammed VI reconnaissant la « souveraineté marocaine » sur le Sahara occidental et apportant son soutien au plan d'autonomie proposé par le Maroc.

28-30 octobre 2024 : Visite d'État d'Emmanuel Macron à Rabat. Signature d'un « partenariat d'exception renforcé », représentant environ 10 milliards d'euros.

11 au 13 novembre 2024 : Premier déplacement d'un ambassadeur français au Sahara Occidental occupé, à Laâyoune et Dakhla. On découvre Christophe Lecourtier vêtu d'un drâa lors de son accueil à Laâyoune. À Dakhla, il visite une usine de dessalement (entreprise Engie).

9 octobre 2025 : Intervention de l'ambassadeur Lecourtier au Forum économique Maroc-France à Dakhla, organisé par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF), à travers le Club des Chefs d'Entreprises France-Maroc. Christophe Lecourtier rappelle la position de Macron sur le Sahara occidental et encourage les entreprises françaises à investir dans les régions de Laâyoune et Dakhla. Étaient présents, des représentants de d'AFD, Bpifrance, Proparco, CFCIM.

10 Mars 2026 : Emmanuel Macron propose l'ambassadeur Lecourtier comme Directeur Général de l'AFD.

15 avril 2026 : Dernier déplacement officiel de Christophe Lecourtier comme ambassadeur au Maroc, direction Laâyoune, pour inaugurer le nouveau site du lycée français et travailler avec les autorités marocaines à l'ouverture prochaine d'une Alliance française à Laâyoune.

16 avril 2026 : La nomination de Christophe Lecourtier à la tête de l'AFD est validée après les votes de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat. Christophe Lecourtier prendra ses fonctions le 11 mai 2026. Philippe Lalliot lui succède au poste d'ambassadeur à Rabat.

Rédaction : **Elli Lorz**

Abdelmoula Al-Hafidi, libéré, mais toujours ciblé

16 avril 2026 :
Libération après avoir purgé dix ans de détention arbitraire au Maroc. Il déclare à Équipe Media : « Notre volonté n'a pas été brisée ».
Dès son retour dans sa famille à Boujdour, les services de renseignement marocains imposent un siège autour du domicile, empêchant les visites des proches.

17 avril :
La militante El Ouara Sidi Brahim Khaya est expulsée de force dans un taxi collectif vers Laâyoune, sans pouvoir saluer Abdelmoula.

20 avril :
Pour contourner l'interdiction d'accueillir des invités à la maison et de célébrer la libération d'Abdelmoula, les proches décident de se retrouver dans le désert, dans la zone de Louja Khaira (région d'Ajraifiya). Les forces d'occupation les poursuivent jusqu'au désert, bloquant le rassemblement dans la violence et détruisant les tentes traditionnelles que la famille avait dressées pour accueillir ses invités.

4 mai 2026 :
Enlèvement d'Abdelmoula au matin par une unité des forces d'occupation, dans la région d'Ajraifiya, au sud de Boujdour.
Quelques heures plus tard, il parvient à joindre sa famille : il a été abandonné dans une zone désertique, isolée, à environ 175 km de la ville.

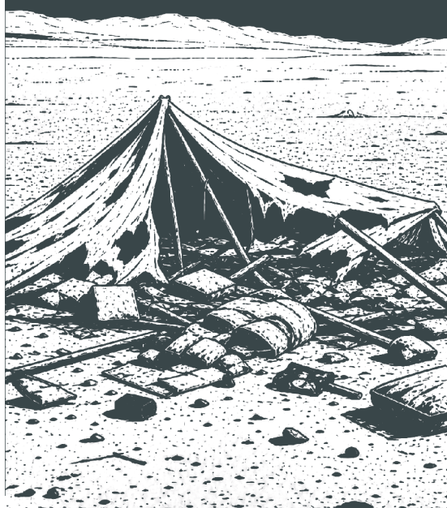

NOUVELLES DES PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOUIS

Entre grèves de la faim et audiences judiciaires reportées, la répression des prisonniers politiques sahraouis se poursuit.

NAÂMA ASFARI



Le prisonnier politique sahraoui, membre du groupe Gdeim Izik, Naâma Asfari, a engagé ce mois de mai 2026, trois grèves de la faim de 48h, à la prison de Kénitra où il est détenu. La Ligue pour la Protection des Prisonniers Sahraouis dans les prisons marocaines a reçu des informations de sa famille. Ces trois grèves interviennent pour briser le silence et l'indifférence systématique de trois années, durant lesquelles les autorités marocaines d'occupation n'ont pris aucune mesure suite à la publication de « l'avis historique » du Groupe de travail sur la détention arbitraire en avril 2023.

8 juin 2026, Naama décide une grève de la faim illimitée, tant le Maroc et ses autorités judiciaires sont défaillants face aux avis des mécanismes de l'ONU, en charge du respect des droits humains

Cette triple grève est à la fois une nécessité et un devoir pour résister à l'injustice et à la détention illégale du groupe de Gdeim Izik, attirer l'attention de l'opinion internationale et des Nations unies, qui sont chargés du suivi des détenus de Gdeim Izik avec leurs mécanismes spéciaux. Rappeler aux autorités marocaines leur responsabilité juridique dans la mise en œuvre des recommandations et mesures demandées par le Groupe de travail sur la détention arbitraire.

La Ligue pour la Protection des Prisonniers Sahraouis est solidaire de cette action et renouvelle son soutien aux revendications de tous les prisonniers politiques sahraouis.
[...]

Rédaction : **Ligue pour la Protection des Prisonniers sahraouis (LPPS), communiqué du 29/04/26 modifié par l'AARASD le 21/05/26.**

ABDALLAHI TOUBALI ET MOHAMED BABIT

Les prisonniers politiques sahraouis Abdallahi Toubali et Mohamed Khuna Babit entament une grève de la faim d'avertissement de 48 heures à la prison locale de Bouzakarn, les jeudi 30 avril et vendredi 1er mai 2026.

Selon la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis, cette action vise à exiger l'application de la décision du Groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire (mars 2023), qui a appelé à la libération du groupe de Gdeim Izik.
Les deux prisonniers dénoncent la poursuite de leur détention arbitraire, ainsi que les séquelles physiques et psychologiques et les discriminations subies en détention.
Ils appellent les organisations internationales de défense des droits humains à intervenir pour leur libération et celle de l'ensemble des prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, conformément aux recommandations de l'ONU.

BRAHIM BABAIT ET SALAH SABBAR

L'occupation marocaine continue d'utiliser les procédures judiciaires comme outil de répression contre les prisonniers sahraouis Brahim Babait et Salah Eddine Sabbar.



L'audience du 27 avril a été reportée pour la troisième fois pour non-comparution des accusés, alors qu'ils sont détenus à la prison d'Aït Melloul 1.
La défense a dénoncé ce report répété. Plus préoccupant encore, la cour a exigé des preuves de leur détention, niant en avoir connaissance.
Le frère de Brahim Babait a déclaré : « La farce la plus grande et la plus grave est que le juge lui-même a demandé : qu'est-ce qui prouve qu'ils sont détenus ?! C'est nous qui avons le droit de nous demander : quel est le sort de mon frère et de son compagnon derrière les barreaux ? ».
Les deux étudiants ont finalement été libérés le 5 juin.

NOUVELLES CONDAMNATIONS DU MAROC PAR L'ONU !

Dans le cadre de l'examen de 4 nouvelles plaintes de prisonniers politiques sahraouis (Sidi Ahmed Lemjiyed, Ahmed Sbaï, Mohamed Lamine Haddi, Hassan Dah), le Comité des Nations Unies contre la torture a de nouveau conclu que le Maroc avait violé les droits des détenus sahraouis liés à la manifestation du camp de Gdeim Izik.
Le CAT a rappelé que dix plaintes similaires avaient déjà été examinés et révélaient « un schéma constant d'arrestations arbitraires, de détention à l'isolement, d'actes de torture ou de mauvais traitements lors des interrogatoires et d'utilisation ultérieure d'aveux obtenus sous la contrainte dans le cadre de procédures judiciaires ».
Retrouvez tous les détails dans le prochain Sahara Info !

DES LIBÉRATIONS !

Groupe El Ouali : Quatre libérations sont intervenues au terme de 10 années de détention arbitraire. Libération le 25 janvier d'El Kantaoui Elbar, le 3 mars de Mohamed Dadda, le 6 février d'Aziz el Ouahidi, et enfin le 16 avril libération Abdelmoula Al-Hafidi.

Le 29 janvier, libération de l'étudiant Ayman El Yatribi arrêté en 2024 et condamné à 2 ans.

PROGRAMME DE FRANÇAIS DANS LES CAMPEMENTS SAHRAOUIS

Dès 2013, les autorités sahraouies, conscientes de la place de la langue française dans leur environnemnt géographique, ont voulu que les élèves bénéficient de cours de français dès leur première année de collège.



À la suite de l'engagement de Monique Roussel avec l'ONG « abcd Bourgogne », l'AARASD a proposé et mis en œuvre un programme de formation de professeurs de français en partenariat avec l'ASPECF (Association Sahraouie pour la Promotion des Echanges Culturels dans l'espace Francophone). Mais elle a souhaité pour plus d'efficacité, mettre en place une nouvelle structure, l'APF (Association pour la Promtion de la Francophonie), à qui elle a confié la mission de poursuivre l'accompagnement pédagogique des professeurs de français et de développer des activités culturelles dans les campements.
Actuellement, tous les professeurs ont accès à des ateliers hebdomadaires de pratique de la langue française encadrés par les formateurs de l'ASPECF avec exploitation commune de supports pédagogiques.
Chaque année, l'APF et l'ASPECF organisent les « Journées de la Langue Française », en novembre 2026 nous ouvrirons la quatrième édition. Cette manifestation culturelle où nous invitons des auteurs francophones permet de multiples échanges solidaires et littéraires.
Le français sort désormais des collèges.
L'UPES (Union des Journalistes et Ecrivains Sahraouis) nous a sollicités pour des cours de français. Depuis trois ans des journalistes en bénéficient. Nouvelle demande, celle de l'Union des Femmes.
Pour la saison prochaine, de nouveaux projets très motivants, comme l'édition d'une Gazette en langue française avec les journalistes et les professeurs, comme la restructuration de la bibliothèque d'Aousserd en Centre de Ressources, comme et surtout, des cours de soutien dans les collèges pour les élèves en difficultés avec l'apprentissage du français.
Actuellement notre programme est principalement financé par l'Ambassade de France et le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle. Nous recherchons d'autres moyens de financement pour développer nos activités.
Pour plus d'informations sur nos activités ou pour nous rejoindre vous pouvez nous contacter à cette adresse : apflorraine@outlook.fr

Rédaction : **Jaqueline Fontaine,** Présidente de l'APF

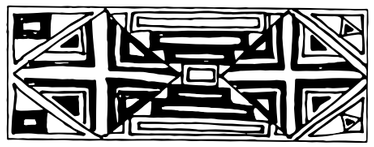

PILLAGE DES RESSOURCES NATURELLES SAHRAOUIES

Important de réagir ! Comment ? Avec le Centre d'Etude et de documentation franco-sahraoui, Ahmed Baba Miské. Son directeur Mohamed Ould Chérif, propose une action d'ampleur pour dénoncer et empêcher au niveau de l'Europe toutes les formes de pillage des ressources connues au Sahara occidental. Phosphates, pêche, tourisme, énergies renouvelables, agriculture. Des contacts sont pris avec la Confédération paysanne et les associations solidaires avec le peuple sahraoui.
À suivre en 2026 !

LE COLLECTIF CATALAN POURSUIT LE COMBAT

En 2026, à la suite des débats et interventions qui ont marqué la Conférence EUCOCO et plusieurs épisodes de la Marche, nous allons poursuivre les actions pour la défense des ressources naturelles sahraouies, dans la dynamique des résolutions de la Cour de Justice européenne et des démarches de justice engagées par le Front Polisario.
C'est le Collectif Catalan, créé à l'occasion du passage de la Marche à Perpignan, qui va développer cette action avec associations et partis locaux, et avec les représentants de la Confédération paysanne.
Ahmedna Abdi M'Barek a participé à la préparation du colloque et nous représentera, aux côtés du Représentant du Front Polisario, Mohamed Ali Zerouali. Bon succès ce 30 mai à cette réunion qui s'inscrit dans les propositions formulées par le Centre Baba Miské et son président Mohamed Ould Chérif.

DES MAIRES SOUS INFLUENCES MAROCAINES

La mairie de Toulouse a réquisitionné une salle municipale pourtant réservée un mois avant pour une soirée de solidarité avec la cause sahraouie prévue le 9 mai. Le collectif a dû saisir la justice en référé liberté et le tribunal administratif lui a donné raison le 8 mai en restituant la salle.
Le même procédé a été observé dans la ville des Mureaux (Yvelines), le 13 mai, où la décision de justice a abouti à la restitution de la salle.
À Montauban, le maire RN a pris un arrêté interdisant une réunion prévue les 16 et 17 mai au motif de « risque de trouble à l'ordre public » et d'un supposé « affront à la communauté marocaine ».

Ces décisions illustrent les tentatives récurrentes d'entrave aux initiatives sahraouies en France, et les ingérences marocaines dans la politique locale.

ACUALITÉS DE L'AARASD

L'année 2026 sera sans doute presque aussi dynamique que la fameuse année 2025 ! Nous l'avons commencée à Ivry/Seine en tenant notre Assemblée générale et préparé cette nouvelle année. Ce fut une assemblée sympathique où nous avons accueilli notre nouvelle trésorière, Marie-Christine Cimen. Bienvenue à une nouvelle bénévole et au revoir chère Marie-Thérèse, tu vas rester à nos côtés comme membre honoraire du Conseil d'administration. 2026 était aussi l'année des élections, nous avons renouvelé et élu les membres du Conseil d'administration et du bureau. Bienvenue à Sabine Lionneton et à Jacqueline Fontaine, élue secrétaire générale adjointe dans le nouveau bureau.
Nous avons préparé le départ de la délégation qui nous représentera en avril aux commémorations des 50 ans de la RASD. L'association Camion-Citerne et celle du Secours Populaire du Nord seront également présents dans les campements. Vous les avez tous retrouvés dans ce journal.

Nous devions nous retrouver à Limay les 6 et 7 juin, pour fêter, avec les associations de la diaspora sahraouie, le week-end solidarité de nos 50 ans. Ce rendez-vous est reporté, mais ce temps supplémentaire permettra de préparer une rencontre encore plus forte et plus marquante pour la solidarité avec le peuple sahraoui. Il reste essentiel de renforcer la solidarité avec la diaspora sahraouie, notamment dans les Yvelines où leurs initiatives font régulièrement l'objet de pressions du Consulat marocain. Celui-ci mobilise des réseaux associatifs et intervient auprès des élus pour défendre l'occupation marocaine du Sahara occidental.
Ces pressions politiques se sont déjà exercées aux Mureaux, à Toulouse puis à Montauban, où les Sahraouis organisent régulièrement des réunions et des événements.
Cette situation demeure préoccupante tant les pressions marocaines peuvent chercher à empêcher toute expression démocratique.

Dans ce contexte, il est important que chacun puisse interpeller les conseils municipaux de ces villes afin de rappeler l'attachement aux libertés démocratiques et au droit des associations sahraouies à organiser leurs initiatives. Plus que jamais, la solidarité avec la diaspora sahraouie reste indispensable.

Et bien sûr avec l'été qui arrive, nous espérons accueillir les enfants sahraouis, en lien avec les nouveaux responsables de la plate-forme solidarité, Arnaud, Jacqueline, Leila.

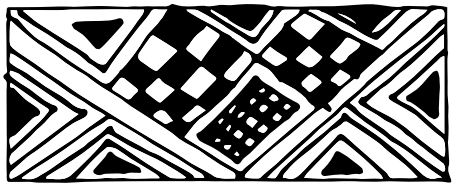

Nouveau graphisme, même cap
Publié pour la première fois en février 1976, Sahara Info continue d'évoluer.
Au fil des décennies, la revue a connu plusieurs transformations marquantes. Beaucoup se souviennent des dessins de Jacky (ci-dessus et en page 15) ou du passage à la couleur à partir du numéro 114 en 2001, avec Matthieu Liégeois.
Depuis le numéro 171 en 2016, c'est Mélany Fourmy qui a accompagné la revue jusqu'en décembre dernier - un immense merci à elle pour ces années de travail !
Aujourd'hui, Elli Lorz reprend le flambeau et signe le nouveau visage du Sahara Info. Les archives du journal sont en ligne : à découvrir, ça vaut le détour !

POUR TOUT CONTACT ET SOUTIEN AUX SAHRAOUIS

Association des Amis de la RASD / France

bur.aarasd@wanadoo.fr

www.association-des-amis-de-la-rasd.org

www.ecrirepourlesliberer.com

Facebook : Amis de la République Sahraouie

SAHARA INFO N°202 ◆ 2026

DIRECTRICE DE PUBLICATION
Régine Villemont

RÉDACTION
Ahmedna Abdi M'Barek, Nadine Coquillard, Jacqueline Fontaine, Elli Lorz, Claude Mangin, Joëlle Toutain, Régine Villemont, Ariane Vuagniaux, Mohamed Ali Zerouali

PHOTOGRAPHIE
Nadine Coquillard, Claire Grenêche, Christian Hogard, Elli Lorz, Fabienne Reberioux, Ariane Vuagniaux

GRAPHISME ILLUSTRATIONS
Elli Lorz

IMPRIMEUR
L'Arbre aux Papiers - Le Mans (72)

WWW.SAHARA-INFO.ORG
Archives du journal - de février 1976 à aujourd'hui

► BULLETIN D'ABONNEMENT 2026 À SAHARA INFO

25 €

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : ..... Tél. : .....
E-mail : .....

☐ Je renouvelle mon abonnement ☐ Je m'abonne pour la 1ère fois

Je désire recevoir SAHARA INFO : ☐ par courrier Postal ☐ par internet

MODE DE PAIEMENT :

☐ Par chèque à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD :
À envoyer à Association des Amis de la RASD chez Mme Chantal Hermange, 77 rue des Orchidées, 72000 Le Mans

☐ Par virement bancaire sur le compte de l'Association des Amis de la RASD avec la mention : Abonnement.
IBAN : FR76 1548 9048 1700 0225 0494 046 - BIC : CMCIFR2A

ADHÉSION ET DONS
Demander le document par mail
bur.aarasd@wanadoo.fr

Date et signature :